



L'école n'est pas une entreprise ! L'éducation n'est pas une marchandise !

✉ 23, rue Lakanal 34090 Montpellier @ syndicat@sudeducation34.org ☎ 04 67 02 10 32

Montpellier, le 28 juin 2018,

A
Monsieur l'Inspecteur d'Académie
Directeur Académique
des Services de l'Éducation Nationale de l'Hérault
31 rue de l'Université
34064 MONTPELLIER Cedex

Copie à
Madame la Rectrice de l'Académie de Montpellier

Objet : Fonctionnement des instances représentatives du personnel dans l'Hérault.

Monsieur l'Inspecteur d'Académie,

Le 19 juin 2018 s'est tenu un groupe de travail pour l'affectation des TRS. Suite à ce groupe de travail des documents ont malencontreusement été publiés sur le site d'une organisation syndicale. Vous avez alors adressé un courriel à l'ensemble des organisations siégeant en CAPD le 21 juin 2018. Dans ce courriel vous les informiez de votre décision, en guise de mesure de rétorsion, de supprimer le groupe de travail sur l'affectation des TRS.

SUD éducation 34 souhaite vous exprimer son incompréhension et sa stupéfaction face à cette décision unilatérale et abrupte. Nous vous rappelons que les groupes de travail sont des émanations de la CAPD, instance représentative des personnels. Ils ont un rôle important dans la gestion des opérations de carrière des personnels du 1^{er} degré. Ils sont également souvent l'occasion de rectifier des erreurs ou de transmettre des informations. De même il n'est pas imaginable que les représentants élus des personnels n'aient pas accès aux documents concernant la carrière des collègues qu'ils représentent.

Si nous comprenons que l'administration demande à l'ensemble des organisations syndicales de ne pas publier de documents nominatifs, préoccupation que nous partageons, nous déplorons votre décision qui est de nature à amoindrir considérablement un dialogue social déjà particulièrement mis à mal dans notre département. Nous vous demandons donc de revenir sur cette décision.

Dans l'attente de votre réponse, je vous prie, Monsieur l'Inspecteur d'Académie de recevoir l'expression de notre dévouement au service public d'Éducation nationale et à la défense de ses personnels.

Julien FRAYSSINHES
Co-secrétaire de Sud éducation 34